

Dialogue Israëlo Palestinien et Société Civile

PROPOSITIONS STRATÉGIQUES ET ACTIONS DE TERRAIN

8 JUIN 2015, MARSEILLE (FRANCE)

TABLE RONDE II : « ENGAGEMENTS CITOYENS ET ACTIONS DE TERRAIN »



M. Yves BLISSON, Modérateur, Journaliste

Après avoir évoqué, ce matin, le contexte actuel dans la région, qui est très difficile sur les plans diplomatiques et économiques, nous allons nous attarder sur les relations concrètes entre Israéliens et Palestiniens.

Il existe une interdépendance, notamment économique, entre Israël et la Palestine mais aussi nombre d'actions menées de longue date dans le cadre de la coopération décentralisée, en particulier avec la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il sera aussi intéressant d'évoquer dans cette table-ronde le dynamisme économique de cette région. Nous donnerons, je l'espère, une vision - non pas idyllique de la situation - mais la plus réaliste possible.

Nous sommes heureux d'accueillir, parmi les intervenants, Monsieur SHAKAA, Maire de Naplouse, qui est également le Président de l'association des Autorités Locales Palestiniennes (APLA) et Vice-président de la Commission Méditerranée de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU).

M. Ghassan AL SHAKAA, Maire de Naplouse, Président de l'APLA

Je voudrais d'abord revenir sur les accords d'Oslo de 1993. Nous autres maires de villes palestiniennes, nous avons assisté à la cérémonie. De retour chez nous, la direction de l'OLP nous avait convoqués pour nous dire qu'elle croyait fermement que dans les 5 ans qui suivraient la signature des accords d'Oslo la solution des deux États verraient le jour. L'OLP nous avait également chargés de tisser des liens étroits avec les maires israéliens afin de donner un tour plus concret à la mise en œuvre des accords de paix. Nous étions une douzaine de maires palestiniens et nous avons commencé à nous réunir dans différentes villes du monde avec 16 de nos homologues israéliens.



À l'issue de ces rencontres, nous avons signé des protocoles de coopération (memorandum of cooperation). Trois exactement¹. Je rappelle que, dans le cadre de ces relations, nous nous sommes rendus à plusieurs reprises en Israël pour y rencontrer la jeunesse israélienne, les universitaires ou encore les membres des Chambres de Commerce. Nous avons fait énormément et j'en suis très fier. Je me souviens avoir reçu le Maire de Tel-Aviv de l'époque qui, symboliquement, avait conduit ma voiture à travers les rues de Naplouse. Les relations de personne à personne sont je crois essentielles. Et en tant que maires, nous ne devons pas agir au nom des politiques mais en vue de leur faciliter la tâche au plus haut niveau. Tel était notre rôle à l'époque.

Malheureusement, avec l'assassinat d'Yitzhak Rabin, nous avons perdu bien plus qu'un dirigeant israélien. Israéliens et Palestiniens ont perdu un homme de paix. Depuis, les obstacles se sont multipliés, au moins jusqu'au Sommet arabe de 2002. À cette occasion, l'Initiative de paix arabe proposée par l'Arabie saoudite avait redonné espoir. Elle prévoyait, notamment, que tous les pays arabes établiraient des relations normales avec Israël, si Israël acceptait de se retirer de la totalité des territoires occupés. L'Initiative arabe de paix fut ensuite approuvée par l'Organisation de la conférence islamique, ce qui signifiait que 57 pays islamiques dans le monde étaient prêts à reconnaître Israël en tant qu'État vivant côte à côte avec un État palestinien, dans la paix et la sécurité. Jusqu'à la seconde intifada l'espoir était encore permis, compte tenu de tout ce qui avait été entrepris en faveur de la paix. Depuis et après plus de 20 ans de négociation la situation est toujours bloquée.

Pour relancer le processus de paix, un processus qui fixe des objectifs dont la réalisation devra bénéficier aux deux parties, il faut s'engager à trouver une solution définitive à plusieurs problèmes majeurs : le droit au retour des réfugiés, le statut final de Jérusalem, la reconnaissance de l'État juif d'Israël. Concernant le droit au retour, je citerai la résolution 194 (1948) de l'Assemblée générale des Nations Unies qui indiquait que « les réfugiés souhaitant retourner dans leurs foyers et vivre en paix avec leurs voisins pourraient être autorisés à le faire à une date aussi rapprochée que possible ». La même résolution indiquait également que « ceux qui décideraient de ne pas rentrer devraient être indemnisés de leurs biens. »

Selon moi, la résolution laissait le choix aux réfugiés. Et il revenait à la communauté internationale de demander très simplement aux réfugiés ce qu'ils avaient choisi de faire. Je me souviens avoir demandé à l'un de mes adjoints à la mairie de Naplouse, qui était un réfugié, ce qu'il ferait s'il avait la possibilité de rentrer dans son territoire d'origine. Et il me répondit que non, il ne rentrerait pas. Il avait tout accompli professionnellement à Naplouse, il s'y était marié, y avait eu ses enfants. Le droit au retour doit faire l'objet d'une discussion renouvelée car il faut cesser de croire que les 6 millions de réfugiés palestiniens souhaitent retourner chez eux.

Pour ce qui est de Jérusalem, lorsque nous étions entre maires à l'époque, l'idée dominante était que la ville sainte devait être une municipalité au service de tous ses habitants, palestiniens, israéliens, chrétiens, musulmans, juifs. Ensuite, chaque État aurait eu sa propre capitale. Dans la

¹ Disponibles auprès de la Commission Méditerranée de CGLU.

table ronde précédente, il a été dit que cette solution n'était pas envisageable. Pourquoi refuser cette option pourtant viable ?

S'agissant maintenant de la reconnaissance demandée par le premier Ministre israélien d'un État juif. La résolution 181 (1947) des Nations Unies prévoyait la coexistence de deux États, y compris d'un « État juif ». Si demain M. NETANYAHOU accepte la carte qui figure dans cette résolution, nous accepterons immédiatement sa demande.

Avant qu'il n'y ait plus rien à négocier et si nous voulons nous remettre dans le sens de la paix, nous devons prendre très vite des décisions stratégiques importantes. Nous devons pour cela être guidés par la volonté et l'espoir d'en finir avec la guerre. Il en va de l'avenir non seulement du Proche-Orient mais aussi du monde. La reprise des négociations devra se faire sous les auspices d'une Union européenne pleinement engagée et pas uniquement des États-Unis. Cela fait tout de même près de deux ans qu'en raison de l'attitude des Israéliens, qui intensifient leurs activités de peuplement, les négociations sont au point mort. Je ne juge personne, je me contente d'énoncer les faits.

Merci de votre attention.

M. Yves BLISSON

Merci, monsieur. Vous venez, entre autres, d'évoquer différentes sortes de coopération entre collectivités. Au-delà du positionnement des États, les régions riveraines de la Méditerranée ont un rôle à jouer et des actions à conduire sur le long terme afin de pérenniser des relations d'ordre, par exemple, économiques... Pour illustrer ces démarches, nous allons parler avec M. Patrick ALLEMAND, Premier Vice-président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, de ce que fait cette collectivité en coopération décentralisée.

M. Patrick ALLEMAND, 1^{er} Vice-Président de la Région Provence-Alpes-Côte-D'azur

La stratégie de la Région PACA, dans ce coin si particulier du monde, si riche sur le plan historique mais à l'avenir si incertain, se déploie des deux côtés, israélien et palestinien.

Côté israélien, la coopération entre Marseille et la région avec la ville de Haïfa est très ancienne. Pendant longtemps, cette coopération fut portuaire. Aujourd'hui, elle est davantage de nature culturelle, universitaire et technologique.

La coopération avec la Palestine se réalise au travers de deux démarches avec Hébron et le Gouvernorat de Khan Younis, dans la Bande de Gaza. Cette dernière soulève de nombreuses difficultés et nous nous bornons depuis 2004 à quelques actions de formation.

Ce que nous faisons avec Hébron est tout à fait intéressant. Le

déroulement de cette coopération répond aux attentes exprimées l'an dernier à Ramallah par le Président de l'Autorité Palestinienne lors des Assises de la coopération décentralisée franco-palestinienne. À cette occasion, M. ABBAS avait souligné l'importance d'associer les collectivités locales au processus d'établissement d'un État palestinien et d'accompagner l'organisation territoriale de ce pays. Ainsi le premier niveau de coopération avec Hébron est d'ordre institutionnel. À un second niveau, nous œuvrons au développement économique local du Gouvernorat, cela dans un contexte, vous l'imaginez bien, très particulier et contraint. Dans ce cadre, l'accent est mis sur l'agriculture, l'objectif étant de former à des pratiques plus économes en ressources, à commencer, bien entendu, par l'eau. Vous le savez, la gestion de l'eau en Palestine est une question centrale. La Région forme également à la constitution de réseaux de distribution de produits agricoles. À l'automne prochain, nous devrions avoir un premier bilan de cette coopération entamée il y a 3 ans. Je pense surtout à l'implantation de citernes, à la construction de retenues d'eau, à l'installation de



dispositifs d'irrigation. Tous ces chantiers ont concerné des localités situées à la périphérie d'Hébron, en Zone C donc. Or, intervenir en Zone C nécessite une véritable stratégie diplomatique pour s'assurer que le travail entrepris ensemble ne sera pas remis en question du jour au lendemain et ce de façon plus ou moins brutale.

Je ne vous cache pas que cette coopération aux débouchés très concrets, qui tourne autour d'un élément aussi vital que l'eau, nous remplit de fierté.

Par ailleurs, grâce au transfert de savoir-faire et en associant d'autres régions françaises, nous travaillons à la réhabilitation de la vieille ville d'Hébron, alors que sont implantées en son cœur même de nouvelles colonies. C'est dans ce contexte que nous répondons du mieux possible à la demande palestinienne de sauvegarder la vieille ville, dont la valeur patrimoniale mais aussi symbolique est considérable - or un processus de paix, c'est aussi des symboles forts. Rénover la vieille ville d'Hébron, c'est important. Nous y participons avec l'objectif avoué de faire classer cette richesse inestimable au patrimoine mondial de l'UNESCO. Cela implique tout un travail de valorisation, de protection, de développement touristique et durable. Sur ce dernier point, je citerai le projet que nous menons, avec la Région Rhône-Alpes, sur le sentier d'Abraham. Il s'agit de la conception d'un véritable produit de tourisme durable autant que patrimonial et culturel. Le sentier de ce fameux chantier part de Jéricho et va jusqu'à Hébron. Une convention lie Rhône-Alpes et Jéricho tandis que PACA travaille avec Hébron. Il est fort possible que, dès cet été, les premiers packs de tourisme durable sur le sentier soient commercialisés. La réussite de ce projet enverrait un signe d'immense espoir à travers toute la Palestine.

Pour résumer, la Région s'engage dans le développement local avec plusieurs divisions, patrimoniale, touristique, agricole. Nous avons en outre signé une convention avec Hébron pour favoriser la création locale d'entreprises, TPE et start-ups. N'oublions pas non plus l'appui au développement de l'administration territoriale de la Palestine que peuvent apporter nos collectivités locales.

M. Yves BLISSON

Je vais justement donner tout de suite la parole au Gouverneur d'Hébron.

M. Kamel HEMEID, Gouverneur d'Hébron

Merci d'avoir rappelé tout ce qui se fait dans le cadre de la coopération entre la Région PACA, Hébron et la Palestine en général.



Dans mon propos, je vais insister sur l'exercice quotidien de mes fonctions de Gouverneur d'une ville comme Hébron, qui est une ville occupée. L'essentiel de mes journées est passée à m'occuper des problèmes qu'entraîne cette occupation. Hébron est divisée en zones H1, sous administration Palestinienne, et H2 qui comprend la vieille ville sous contrôle israélien. La vie quotidienne dans la vieille ville est, pour les Palestiniens, très compliquée : nous sommes encerclés par 120 checkpoints. Toute personne qui souhaite entrer ou sortir de la vieille ville doit être longuement contrôlée. Comment vivre normalement dans de telles conditions, sachant que le territoire subit, très régulièrement, des pénuries d'eau et des coupures d'électricité ? La perte de terres cultivables est un autre obstacle majeur au développement du Gouvernorat. En un sens, Hébron est emblématique de tout ce qui se passe en Cisjordanie, de toutes les tensions qui traversent les territoires occupés.

Tout ce dont nous devrions parler aujourd'hui, c'est de l'occupation israélienne. L'existence d'Israël, le boycott ou pas des produits israéliens, tout cela est secondaire. 50 ans d'occupation, voilà ce dont

il faut parler ! 50 ans d'occupation, n'est-ce pas suffisant ? Voilà ce qu'il faut demander à la partie israélienne et à la communauté internationale. Avant même de parler de la réalisation de la solution des deux États, nous devons aborder la question de la fin de l'occupation. Ou alors, si l'occupation doit se poursuivre, quels États israélien et palestinien vivront côte à côte ? Un nouvel État juif et un État palestinien totalement fragmenté, sans aucune continuité territoriale ?

Ce matin, des experts économiques ont estimé que l'occupation israélienne était très couteuse pour Israël. Je crois au contraire que cette occupation, commencée il y a un demi-siècle, est l'occupation la moins chère et la plus rentable de l'Histoire. Les Israéliens se sont emparés de toutes les ressources disponibles dans les territoires occupés. Tout leur appartient, à commencer par l'eau. Dans les discussions sur le changement climatique, il est systématiquement souligné qu'une des conséquences de ce phénomène sera le manque d'eau. Nous vivons avec ce problème depuis 1967 ! Les colons d'Hébron reçoivent 20 fois plus d'eau que les Palestiniens. Même chose en ce qui concerne l'accès aux terres cultivables. La circulation des biens et des palestiniens est constamment entravée.

Au plan local, nous travaillons chaque heure de la journée à la résolution des problèmes qu'entraîne la politique d'occupation israélienne. Nous n'avons pas le temps de débattre de la solution des deux États ou de parler politique. Aujourd'hui, rien ni personne n'empêche la poursuite de l'occupation. Il y a quelques jours, M. NETANYAHOU a souhaité que soit débattue la question des frontières des colonies ! Pas les frontières israéliennes, les frontières des colonies... Telles sont les priorités du Gouvernement actuel. Tous nos amis, y compris nos amis israéliens, doivent s'unir pour mettre fin à cette situation et à cette manière de penser. Cette situation, ce climat, ne sont déjà plus tenables, politiquement, économiquement et socialement, pour l'Autorité palestinienne. J'ajouterai que s'il doit y avoir un boycott, celui-ci doit toucher les produits fabriqués et commercialisés par les colons, dont la présence et les pratiques sont illégales d'après le droit international et d'innombrables résolutions de l'ONU. Aucun boycott ne devrait concerner Israël en tant que pays. La priorité, c'est de mettre fin à l'occupation.

Même les animaux qui vivent en Europe ne pourraient supporter la vie quotidienne des Palestiniens dans la vieille ville d'Hébron. Merci de votre attention.

M. Yves BLISSON

Je vais maintenant passer la parole au Directeur du commerce international et des relations internationales de l'Association des Industriels d'Israël, M. CATARIVAS.

M. Dan CATARIVAS, Directeur des relations internationales du patronat Israélien

Je vais axer mon intervention sur les réalités du terrain. Je ne méconnais bien sûr pas les problèmes, bien réels aussi, qui ont été évoqués dans les différentes prises de parole. Nous sommes embourbés dans une situation politique qui ne facilite la vie de personne, c'est une certitude. Néanmoins, en tant que représentant du secteur privé israélien, je me dois d'attirer l'attention sur ce qui est fait, sur ce qui marche aussi.

Je rappelle que je suis membre du Groupe d'Aix depuis sa création. L'une des originalités et des forces des travaux du Groupe est précisément de présenter les faits avant d'envisager les solutions. C'est d'autant plus utile et nécessaire quand on sait combien, à propos du Proche-Orient, les fantasmes l'emportent souvent sur la réalité. Sur les réfugiés, je crois que les études du Groupe d'Aix ont été les premières à chiffrer précisément le problème, notamment en termes de coûts de rapatriement et de compensation, en vue de lui trouver des solutions pratiques.

À titre personnel, je m'occupe du quotidien entre Israël et les territoires palestiniens. Chaque année, Israël exporte environ 4 milliards de dollars de biens en Palestine. Et nous exportons pour environ 700 millions de dollars de marchandises des territoires palestiniens. Il y a certainement entre Israéliens et Palestiniens une situation de dépendance et de déséquilibre, entre, d'une part, une économie, forte, développée - Israël est membre de l'OCDE depuis 5 ans - et, de l'autre, une économie très faible. La Palestine est, de fait, le 2^{ème} partenaire commercial d'Israël. L'absence de frontière extérieure rend la Palestine totalement dépendante d'Israël pour l'entrée et la sortie des denrées.



Les accords de Paris de 1994, dont je m'étonne toujours qu'on parle si peu, sont à ma connaissance les derniers à être appliqués. C'est d'autant plus remarquable que personne, Israéliens et Palestiniens, n'aurait pu imaginer, en 1994, qu'on en arriverait à une situation aussi désastreuse que la situation actuelle. Pour les négociateurs des accords de Paris, il s'agissait de créer un véritable marché commun ! Aux termes de ces accords, les territoires israélien et palestinien ne devaient former qu'un seul territoire économique. Et même si les accords ne sont pas pleinement respectés, ils organisent une importante relation économique entre israéliens et palestiniens.

Je reviens sur le déséquilibre entre les deux économies pour le nuancer. En effet, quantités de biens qui entrent en Palestine ne proviennent pas nécessairement d'Israël : elles n'y font que transiter. « Seuls » 20% de ces 4 milliards de dollars de produits qu'Israël exporte en Palestine sont effectivement israéliens. Tout le reste arrive par les ports israéliens - carburant, électroménager, automobiles, etc. Le poids

de la bureaucratie et les impératifs de sécurité compliquent l'acheminement de ces produits mais enfin, les choses fonctionnent à peu près. Toute la difficulté est de trouver l'équilibre entre l'activité économique normale et ces impératifs de sécurité. La finalité, pour nous, est de réaliser des affaires dans de bonnes conditions, que ce soit avec les palestiniens, les égyptiens, les jordaniens ou encore l'Europe. Manque encore cet environnement propice aux échanges commerciaux et aux investissements communs.

Il est vrai que l'obsession sécuritaire des Israéliens pose problème. Lorsque je discute avec les autorités militaires israéliennes pour obtenir un allègement des contrôles des marchandises ou autres, je me heurte à une véritable incompréhension. On me répond : « Toi, tu veux faire de l'argent, nous on sauve des vies ». Autant dire que l'efficacité de la chaîne logistique, les forces de sécurité s'en moquent un peu... Ajoutons qu'une poignée de gens exacerbent cette obsession sécuritaire pour saboter la relation économique entre israéliens et palestiniens et empêcher toute normalisation des échanges entre les deux parties.

Il faut cependant admettre qu'à la suite des différentes « intifadas », la situation sécuritaire s'est nettement améliorée. Les mesures prises pour prévenir les attentats ont pu paraître disproportionnées mais le fait est qu'elles ont porté leurs fruits. Et cela - on ne le dit jamais - grâce, aussi, au rôle actif joué par les Forces de sécurité palestiniennes.

Dans ce contexte particulier, les hommes d'affaires trouvent le moyen de commercer ensemble. Certains produits palestiniens commencent même à concurrencer sérieusement les produits israéliens.

Pour conclure, je dirai que l'Union européenne et des régions françaises comme PACA peuvent aider à l'établissement de partenariats égalitaires et favorables au développement de l'économie palestinienne. Tout l'intérêt des israéliens est d'avoir à leurs portes un pays développé, un marché où écouler leurs produits. Nous ne gagnons rien à vivre à côté d'une population enfermée dans la misère. L'un des préalables est de sortir l'économie palestinienne de son état de dépendance vis-à-vis de l'économie israélienne. Avec la création d'un État palestinien, nous passerons de la dépendance à l'interdépendance. À cette fin, les Européens devraient, selon moi, faire moins de politique dans la région et plus d'économie pour contribuer au développement et à la cohabitation entre israéliens et palestiniens.

M. Yves BLISSON

Merci beaucoup. Je passe maintenant la parole à M. SAUERLAND qui va illustrer un autre aspect des relations israélo-palestiniennes et nous présenter les aspects humanitaires et sanitaires des actions menées par l'association « Un cœur pour la paix ».

M. William SAUERLAND, Conseiller d'Un cœur pour la paix »

Nous sommes une association loi 1901 de droit français, qui a été créée il y a 10 ans. Nous sommes partis d'un constat dressé par le professeur Jean-Jacques REIN, d'après lequel il était nécessaire d'opérer nombre d'enfants palestiniens en très bas-âge qui souffraient de malformations cardiaques graves. L'Autorité palestinienne n'était pas équipée pour pouvoir prodiguer ces soins d'urgence. Ils avaient d'autres préoccupations - la médecine générale, les dispensaires. M. REIN a plaidé pour l'obtention d'un accord avec l'hôpital Hadassah de Jérusalem pour l'opération de ces enfants.

Il fallait également trouver les moyens financiers d'opérer. Nous nous sommes retroussés les manches et, six mois après la création de l'association, les premiers enfants étaient opérés. À ce jour, 614 enfants ont été ainsi sauvés. La logistique est en place et bien rodée. Elle ne se heurte à aucun obstacle à la circulation. Que les enfants viennent de Ramallah, Naplouse, Hébron ou Gaza, ils ne rencontreront aucun problème pour arriver à l'hôpital Hadassah. Il y a un processus en place auquel nous nous plions tous, et, au final, les choses se passent sans accroc. Dans le « pire » des cas, le transfert d'un enfant prend 3 heures.



Avec le temps, Un cœur pour la paix a voulu aller au-delà de la réponse à cette urgence médicale. Nous avons souhaité transférer le savoir-faire. Depuis maintenant quelques années, nous formons des médecins palestiniens aux techniques de pointe en cardiologie. Ce qui est tout de même très compliqué. Nous formons également des techniciens médicaux ainsi que des infirmières.

Nous en sommes à présent à un 3^{ème} stade, celui de l'ouverture d'établissements. Nous avons déjà ouvert un centre de cardiologie pédiatrique à Ramallah, il y a un peu plus de 3 ans de cela. Nous avons équipé le centre,

qui fonctionne aujourd'hui de façon tout à fait autonome. Puis il y a moins d'un mois, nous avons inauguré un autre centre médical sur les mêmes bases à Hébron. Une fois qu'il sera autonome, nous partirons en ouvrir un autre ailleurs. L'un de nos objectifs majeur, peut-être le plus compliqué, est l'ouverture d'une salle de cathétérisme pour que soient réalisées des opérations à cœur fermé.

Nous essayons, enfin, de développer un autre axe. Vous savez que la majorité des malformations congénitales des enfants est une conséquence de la consanguinité des mariages. C'est terrifiant. Il faut composer avec cette culture, tout en considérant que nous avons le devoir d'informer. On doit expliquer aux mères que la maladie de leur enfant n'est pas une punition, une malédiction. Il faut leur donner les raisons objectives. C'est un effort nécessaire et modeste, mais si la mère peut le dire à la fille, et la fille le dire à la nièce et la nièce le dire à la cousine, peut-être qu'à terme cet effort aura des effets.

Notre but n'est pas d'exister pendant 20 ou 30 ans. Quand tout sera opérationnel et bien équipé, quand nous aurons suffisamment de points de relais pour faire des diagnostics précoces, quand nous aurons formé assez de médecins palestiniens, notre travail sera achevé.

M. Yves BLISSON

Merci à tous pour vos interventions. Je vous propose maintenant d'engager un échange avec les participants.

Question de la salle :

Mes questions s'adressent principalement au représentant de la Région. Pourquoi rencontrez-vous de telles difficultés avec le Gouvernorat Khan-Younis ? Et puis, puisque vous avez de bonnes relations avec les deux parties, pourquoi ne pas miser davantage sur des « investissements » politiques ? Vous pourriez ainsi commencer par expliquer aux partenaires israéliens que bloquer l'eau, détruire les citernes et l'électricité nuit gravement à la recherche de la paix au Proche-Orient.

Au représentant du patronat israélien, je voudrai dire ceci : un seul territoire économique, ce serait magnifique. Que dire alors d'un seul territoire politique ? Je vous rappellerai, qu'en Afrique du Sud, ce sont les patrons sud-africains qui avaient exercé une véritable pression sur le régime d'apartheid. Nous sommes engagés auprès de BDS (Boycott Désinvestissement Sanctions) et je puis vous assurer que nombre de citoyens européens ne veulent plus financer l'occupation de la Palestine en achetant les produits qui viennent des colonies.

M. SAUERLAND, ce que vous faites est fabuleux. J'en profite pour souligner que les enfants palestiniens paient un lourd tribut à la crise dans la région. Peut-être à cause de la consanguinité mais aussi, et d'abord, du fait de l'occupation. Je voulais de plus rappeler qu'une famille de Naplouse a fait don des organes de son fils abattu par l'armée israélienne afin que des enfants palestiniens et israéliens soient sauvés. Ceux qui ont du cœur, aussi, ce sont les mères et les pères palestiniens.



M. Patrick ALLEMAND

Nous sommes engagés dans ce que l'on appelle la diplomatie de proximité des régions. Nous ne dépendons pas du Quai d'Orsay, qui a l'initiative politique. S'agissant du Gouvernorat que vous avez cité, la situation à Gaza est telle que toute l'aide que nous apportons est de nature humanitaire, en particulier celle destinée aux enfants. Entre 2000 et 2009, nous avons alloué l'équivalent d'1,3 million d'euro. L'an dernier, nous avons monté une action avec un partenaire destinée à favoriser la création de microentreprises à Khan-Younis. Dans ce cadre, l'aide de la Région s'élevait à 24 ou 34 000 € - je ne sais plus exactement. Nous nous rendons sur place et nous constatons que l'aide peut ne plus être qu'humanitaire et doit s'étendre aussi au développement économique.

Pour ce qui est de la coopération avec Hébron, celle-ci pèse actuellement 230 000 €/an. Notre convention est triennale.

M. Yves BLISSON

M. CATARIVAS, pensez-vous que les milieux d'affaires israéliens puissent peser sur l'évolution de la situation politique au Proche-Orient ?

M. Dan CATARIVAS

Je réitère ma conviction que la meilleure solution économique est qu'il n'y ait qu'un seul marché. On peut aussi imaginer, comme alternative, l'établissement d'un accord de libre-échange liant Israéliens et Palestiniens. Ce débat a lieu au sein du Groupe d'Aix. Pour ce qui est de la création d'un seul et même espace politique, le Groupe ne se réfère qu'à la solution des deux États, israélien et palestinien, vivant côte à côte dans la paix, la sécurité et la prospérité. Nous n'envisageons pas d'entité politique unie - cette option n'est pas sur la table.

S'agissant de la comparaison avec le régime d'apartheid sud-africain, je me permettrai d'émettre les plus vives réserves quant aux comparaisons, faciles et propices aux amalgames, entre la situation actuelle entre israéliens et palestiniens et l'Afrique du Sud d'hier.

Il est parfois question d'étiqueter les produits israéliens fabriqués dans les territoires sous contrôle israélien. Or, sachez que ces produits comptent pour moins d'1% des exportations israéliennes, vers l'Europe notamment. Cette économie, je vous rassure, n'enrichit pas démesurément les patrons israéliens. Ces patrons, qui votent à droite ou à gauche, sont tous pour la stabilité et la paix. En bons patrons qu'ils sont, ils veulent faire des affaires et c'est pour cela qu'ils se battent pour créer un

environnement favorable au développement de l'économie palestinienne aussi bien que de l'économie israélienne. C'est tout le sens des relations que nous entretenons avec le patronat palestinien. Les deux patronats coopèrent.

M. William SAUERLAND

Notre association n'a pas une vision manichéenne du monde. La douleur d'une mère palestinienne et celle d'une mère israélienne, c'est exactement la même. Les dons d'organes vont dans les deux sens.

Question de la salle :

Il y a une quinzaine de jours, j'ai effectué un circuit en Israël organisé par une agence de voyage palestinienne. Notre guide palestinien nous a montré les colonies israéliennes, qui sont, en réalité, et je l'ignorais complètement, des lotissements de plusieurs dizaines ou centaines d'appartements. En cas de réalisation de la solution des deux États, que deviendraient ces 550 000 colons israéliens installés en Cisjordanie ?

M. Ghassan AL SHAKAA

Nous ne sommes pas des territoires, nous sommes des palestiniens qui vivons dans des zones occupées. En outre, à Jérusalem aussi les colons vivent dans des zones occupées. Donc ce qui est dit sur la Cisjordanie s'applique également à Jérusalem, si bien que la négociation qui touche à la première vaut pour la seconde. Pour nous, il n'y a aucune différence entre la Cisjordanie et le « Grand Jérusalem ».

M. Dan CATARIVAS

Je vais répondre en disant, qu'effectivement, plus vous circulez dans la région plus vous constatez à quel point la situation est compliquée. Les gouvernements israéliens successifs, de droite comme de gauche, ont encouragé l'implantation des colonies pour des raisons sécuritaires, politiques, idéologiques, messianiques même et j'en passe. En cas d'accord, va-t-on déloger ces gens ? Vous avez vu que lors du retrait israélien de Gaza, les colons sont partis. De même, peut-on se demander si le futur État palestinien acceptera, en son sein, une minorité d'israéliens qui auraient je ne sais quelle nationalité ? Il faudra plancher sur des formules. En tout cas, plus le temps passe, plus les implantations se poursuivent et plus la solution des deux États s'éloigne.

M. Ghassan AL SHAKAA

Bien entendu que nous souhaitons la réalisation de la solution des deux États ! Mais devons-nous rester muets face à la poursuite des implantations de colonies, implantation qui sape la création même des deux États ? La colonisation est l'unique obstacle à la paix. Si, demain, je m'octroyais le droit d'installer des colonies en France, que diraient les Français ? Israël n'a pas le droit d'installer des colonies dans les zones palestiniennes.

M. Kamel HEMEID

Je voudrai ajouter que l'occupation nous prive de tous les droits, y compris de construire des logements pour les palestiniens. Nous sommes loin de la situation souhaitée qui verrait deux États vivre sur un pied d'égalité dans la paix, la sécurité et la prospérité.

Question de la salle

Je remercie la Région d'organiser ce type de débat. Nous en avons terriblement besoin. En effet, l'université de Montpellier a réalisé une enquête sur le conflit israélo-arabe d'où il ressort que, pour 50% des jeunes Français, ce conflit met aux prises un pays, la Palestine et un autre Israël, qui se disputeraient une frontière ayant pour nom la bande de Gaza !

Je remercie par ailleurs M. ALLEMAND ainsi que le Gouverneur d'Hébron de soutenir notre association, Mouvement pour une Alternative Non-violente. Notre projet est d'aider des ONG palestiniennes à vivre et fonctionner correctement. Cela passe par la réappropriation de terrains en Zone C situés à proximité des colonies. C'est en interpellant les institutions que nous avons obtenu l'appui de la région Rhône-Alpes, qui coopère avec la Vallée du Jourdain, et de PACA, qui coopère elle avec le territoire d'Hébron. Nous sommes 3 associations françaises et 2 associations palestiniennes. Nous avons également travaillé au rapprochement entre associations palestiniennes et israéliennes. Il est possible, à ce niveau, de faire dialoguer les 2 parties. Politiquement et économiquement, il faudra que s'exercent des pressions extérieures sur Israël.